

Projet Cœur de Ville - Montrabé

Compte-rendu de la réunion publique du 15 octobre 2024

Avant-propos

Près de 150 personnes étaient présentes dans la salle l'Accent pour assister à la réunion publique sur le projet cœur de ville.

La réunion s'est déroulée en quatre temps : introduction par Jacques Sebi, Maire de Montrabé, rappel des étapes précédentes de dialogue citoyen, présentation du projet par le cabinet d'architecture et d'urbanisme BAU, suivie par un temps d'échanges avec la salle.

Pour présenter le projet et répondre aux questions du public :

- Jacques Sebi, Maire de Montrabé,
- Emma Tizi, Directrice de l'aménagement et du développement urbain du territoire Est de Toulouse Métropole,
- Estelle Poirier de Narçay, cheffe de projet pour Toulouse Métropole,
- Pieter Jan Versluys directeur du projet Cœur de Ville, au sein du cabinet d'architecture et d'urbanisme BAU,
- Bruno Goubert, de l'agence d'architecture Goubert&Landes en charge du projet d'extension de la salle polyvalente,
- Thomas Campardou, co-gérant de l'agence Campardou en charge de l'animation de la concertation.

Introduction

Jacques Sebi, Maire de Montrabé, remercie les participants d'être venus nombreux pour cette réunion d'information. Il rappelle que la municipalité travaille depuis le début de son mandat sur l'organisation du centre-ville, au regard de l'absence de centralité historique dans la commune. La ville est traversée par la Sausse, la voie ferrée et la route de Lavar (RM 112). Elle est aussi marquée par un fort relief. L'équipe municipale mène une réflexion sur le long terme pour améliorer le centre-ville. Elle s'accompagne d'un travail sur la gare pour répondre aux besoins de mobilité future : décarbonation générale, aménagement d'un Pôle d'Échange Multimodal (PEM) qualitatif et accessible. Ce PEM s'intègre dans le projet de création d'un Service express régional métropolitain (SERM), aussi appelé « RER toulousain », dont Toulouse Métropole est partie prenante. Ce PEM dans la commune de Montrabé offrira des opportunités pour développer un projet urbain à la hauteur des attentes des habitants.

Une première étude a été menée par l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Toulouse. Puis, la Ville a transmis une sollicitation à Toulouse Métropole qui a accepté d'accompagner la commune à travers un accord-cadre sur les cœurs de quartier et cœurs de ville. Cette étude est prise en charge par

Toulouse Métropole, qui a donné un accord de principe pour les travaux des accès au PEM et des espaces publics attenants compte tenu de l'intérêt métropolitain du PEM. C'est le cabinet BAU qui s'est vu confier cette étude.

Le Maire rappelle que l'aménagement du centre-ville ne s'arrête pas au PEM. Le centre-ville rencontre également des problématiques de sécurité pour les piétons et les mobilités douces. Par ailleurs, il manque des lieux pour se réunir. Pour répondre à ces enjeux, un plan de référence a été établi pour définir les perspectives d'évolution de la commune. Cette réflexion intègre les autres projets structurants : le Réseau Vélo Express (REV 6) ainsi que l'extension salle polyvalente et l'aménagement de son parvis. Ce projet s'inscrit dans le temps et sa mise en œuvre sera réalisée en plusieurs étapes.

Ce projet de requalification du cœur de ville comprend quatre grands axes :

- Reconnecter les espaces publics, qui se sont édifiés au fil de l'histoire, espacés les uns des autres.
- Fluidifier les échanges entre les équipements que sont l'espace d'Accueil Saint-Exupéry, la Gare, la Poste, la Salle Polyvalente, l'Accent. Repenser les axes majeurs que sont les allées du Stade et du Logis Vieux, ainsi que l'accès à la gare et aux écoles.
- Fluidifier et sécuriser les déplacements. Améliorer les parcours piétons et cyclistes.
- Consolider les espaces naturels existants, qui seront végétalisés et embellis.

Le Maire ajoute que la Ville continue à orienter une partie de ses investissements vers la rénovation thermique du patrimoine bâti communal et le développement des énergies renouvelables. Cette démarche de développement durable se fera par l'équipement en LED de l'ensemble de l'éclairage public en 2025, et la réalisation d'une production solaire sur le toit de la salle polyvalente pour bénéficier d'une Auto Consommation Collective pour les espaces publics.

Enfin, il expose l'objectif de cette réunion : donner à tous l'occasion de s'exprimer sur le plan de référence et les grandes perspectives d'évolution du centre-ville de la commune. Il conclut en remerciant l'équipe d'architectes pour leur travail, ainsi que Toulouse Métropole.

Rappel des étapes de dialogues engagées

Thomas Campardou, de l'agence Campardou, entreprise chargée du dialogue citoyen, présente les enjeux de la réunion publique et des prochains rendez-vous organisés dans l'objectif d'associer les habitants aux réflexions menées sur le cœur de ville. Il revient ensuite sur les temps de dialogue passés : un micro-trottoirs organisé pour aller à la rencontre des habitants dans le cœur de ville dont plusieurs verbatims extraits des échanges sont présentés, ainsi qu'une série d'entretiens avec les acteurs du secteur.

Il présente le diagnostic de ces premières étapes de dialogue :

- L'existence même du cœur de ville est questionnée alors qu'une « vie de village » est espérée ;
- Une problématique de circulations piétonnes et cycles ;
- Des attentes en termes d'équipements publics : extension de l'Accent, aménagement de la Petite Gare ;
- Des attentes en termes d'aménagement de l'espace public : lisières commerciales route de Lavour, pistes cyclables et cheminements piétons ;
- Des attentes en termes de mobilités : REV, gare, desserte bus pour un accès plus rapide à Gramont et Toulouse.

Présentation du projet

Pieter Jan Versluys, directeur de projet pour le cabinet d'architecture et d'urbanisme BAU, prend la parole. Il rappelle que le plan de référence qu'il va présenter, n'est pas un plan fixe et figé. Il s'agit d'un cadre des possibles fondé sur un diagnostic et des faisabilités techniques. Ce plan peut encore être amené à évoluer, en fonction des opportunités et des échanges avec le public.

Dans un premier temps, il revient sur le diagnostic de la commune de Montrabé. La ville est structurée autour d'axes parallèles à la vallée de la Sausse avec la voie ferrée et la route de Lavour. Ces grandes infrastructures constituent des liens mais aussi des coupures. Certains espaces, aux abords de la Sausse, sont des espaces naturels de loisirs pour les habitants. Il relève l'enjeu de bâtir un cœur de ville au sein du périmètre du projet mais également en adoptant une vision qui dépasse ce périmètre, notamment pour garantir la connexion avec la Sausse. Il note la présence de nombreux espaces publics, mais qui manquent de qualité.

En ce qui concerne les équipements, la ville en compte un certain nombre (mairie, salles polyvalente, Accent, écoles, crèche...), mais ils sont dispersés et ne sont pas reliés par des espaces publics qualitatifs. Un des objectifs du projet du cœur de ville est de construire une boucle entre ces équipements, ponctuée par des espaces publics de qualité (parvis devant les écoles, devant la gare). La voiture est aujourd'hui dominante sur ces espaces-là. Le projet n'a pas pour ambition de retirer toutes les voitures, mais il cherche à instaurer un équilibre pour améliorer la qualité des cheminements pour les piétons. L'urbanisation progressive depuis les années 50 a entraîné la construction de lotissements également espacés les uns des autres, pensés pour la voiture et non pour les piétons. La ville manque de cœur de village et de visibilité.

Au-delà des cheminements piétons à reconstituer et valoriser, la ville va connaître d'importantes transformations en matière de mobilité avec la création du PEM et l'arrivée du REV qui va relier Toulouse à Beaupey en passant par Montrabé. Le projet du cœur de ville intègre ces évolutions et prévoit notamment les aménagements cyclables et ceux dédiés aux bus pour desservir la gare.

Le projet du cœur de ville porte sur plusieurs espaces :

- L'allée du Logis Vieux, à requalifier pour donner plus de qualité aux piétons, créer des connexions entre les équipements et ramener de la nature. Cela pourrait passer notamment par la création de poches de stationnement et de dépose-minute devant l'école ;
- L'allée du stade qui ferait également l'objet d'un embellissement ;
- Les abords du PEM, à travers la végétalisation, la création d'espaces publics plus qualitatifs propices à différents usages, l'homogénéisation des matériaux utilisés. Cela pourrait également passer par le maintien d'un parking végétalisé pour les usagers de la gare, en travaillant à la création d'un parvis planté. Il pourrait accueillir des bornes de recharge de véhicules électriques ;
- Le « Parc de l'Accent », avec l'aménagement d'un parc autour des salles existantes, dont la salle polyvalente qui va faire l'objet d'un projet d'extension. Le projet prévoit la requalification des espaces pour reconnecter ces équipements et pour permettre aux voitures de déposer les usagers, ainsi que la possibilité d'installer un petit marché une fois par semaine ;
- La création d'un nouveau lieu pour favoriser les rassemblements et la convivialité au cœur du village, notamment à travers la création à l'étude d'un tiers-lieu proposé à la place du parking,

qui pourrait accueillir un rez-de-chaussée animé avec une programmation à imaginer, par exemple un café ou la mutualisation des services avec La Poste.

Bruno Goubert, de l'agence d'architecture Goubert&Landes, présente le projet d'extension de la salle polyvalente. Cette extension est conçue pour venir s'implanter dans le projet global du cœur de ville. Elle répond à la demande d'être reliée au bâtiment existant par une circulation. Le projet comprend la création de plusieurs salles : deux salles pluridisciplinaires, des vestiaires au milieu, des douches, des locaux techniques, des espaces de dépôt/stockage, une centrale de traitement de l'air, un local dédié au chauffage géothermique qui est envisagé. La salle sera ouverte vers le futur Parc de l'Accent avec un parvis pour attendre, discuter, échanger, et la création d'une aire de stationnement des vélos à l'extérieur. Les volumes envisagés sont relativement bas, tout en conservant la possibilité d'être étendus par le haut, à l'étage. Une vidéo de présentation de l'extension de la salle est ensuite diffusée.

Les prochaines étapes du dialogue territorial

Thomas Campardou présente ensuite les prochains rendez-vous du dialogue territorial :

- Un atelier participatif, organisé le 10 décembre, pour travailler sur le sujet du PEM, de l'aménagement du parc de l'Accent. L'objectif de cet atelier sera de faire réagir les participants à des esquisses et de recueillir leurs retours ;
- Une réunion publique, organisée en avril 2025 pour présenter le fruit des échanges et leur traduction concrète dans le projet final.

Échanges avec la salle

Un participant remercie les intervenants pour cette présentation très instructive, qui fait le lien avec les problématiques issues des discussions avec les habitants lors des micro-trottoirs. Dans la perspective d'amélioration du cœur de ville, il regrette que le projet oublie une composante essentielle : si on souhaite un cœur de ville dynamique, il faut prévoir un accès. Ainsi, la mobilité est un sujet primordial, notamment les mobilités cyclistes, même si le projet intègre le passage du REV. Selon lui, le cœur de ville doit être conçu comme le centre d'une étoile accessible à pied, à vélo, et même en vélib' à l'avenir.

Jacques Sebi indique que l'accès en vélo au cœur de ville se fera notamment via le REV 6 qui assurera la liaison depuis Auchan jusqu'à Beaupuy. Ce projet avance puisque la Métropole a finalisé les emprises foncières. Si une grande partie du REV passe sur du foncier municipal aux abords de la Sausse et du parcours de santé, certaines emprises sont chez des propriétaires privés avec qui des négociations ont eu lieu. L'arrivée du REV 6 est bien prise en compte dans le plan de référence du cœur de ville qui a été présenté. Cette liaison cyclable permettra de connecter la gare et le futur PEM. En ce sens, des rencontres avec la SNCF seront également engagées.

Pieter Jan Versluys ajoute qu'il n'y a en effet pas de limite à l'urbanisme et que le cœur de ville doit être accessible au-delà du périmètre du projet, dans une logique d'équilibre entre les vélos, les transports en commun et les voitures.

Un participant souhaite d'abord partager une remarque. Il se félicite que la Ville envisage l'idée d'avoir un marché, après 10 ans de refus. Ensuite, il évoque le sujet des commerces. Il regrette que la ville soit

aujourd'hui une « ville dortoir », sans commerces de proximité ni animation. Il demande ce qui est prévu en la matière dans le projet. Il regrette également que les travaux sur l'allée du stade soient faits dans un second temps, considérant qu'elle est aujourd'hui particulièrement dangereuse sur sa partie haute. Il ajoute qu'après l'arrivée du McDonald's, des reports de trafic auront lieu sur l'allée du stade, nécessitant l'apaisement de ces voiries pour garantir la sécurité de tous.

Pieter Jan Versluys précise que l'allée du stade est bien comprise dans le projet du cœur de ville et qu'elle fera l'objet de travaux de requalification.

Sur la question des commerces, il explique que les commerçants s'installent aujourd'hui où ils pensent avoir de la visibilité liée au passage routier. L'accord cadre dans lequel a été conçu le plan de référence, porte uniquement sur les espaces publics. En revanche, cette question des commerces fait l'objet d'études avec les services de Toulouse Métropole spécialisés sur ces enjeux. Avant l'implantation de commerces, il est nécessaire de faire des études pour définir quel public va s'y rendre. Il ajoute que plusieurs opportunités existent dans le cœur de ville pour implanter des commerces : le tiers-lieu qui pourrait être créé sur le parking actuel, le bâtiment de la gare qui pourrait accueillir un café...

Emma Tizi, Directrice de l'aménagement et du développement urbain du territoire Est de Toulouse Métropole prend la parole. Elle explique que le travail qui est présenté aujourd'hui est concentré sur les espaces publics, avec des éléments qui restent à travailler lors des ateliers. Toulouse Métropole va lancer une étude de potentialités commerciales dès l'année prochaine, qui permettra de dresser un diagnostic sur les besoins et des opportunités. En fonction des résultats, il sera possible de rechercher des porteurs de projet.

Jacques Sebi précise qu'un travail est mené sur la faisabilité d'implanter un marché. Il rappelle que l'implantation d'un commerce ne s'invente pas. Par le passé, sur la commune, certains espaces devaient accueillir des commerces, mais il n'y avait pas suffisamment de clients pour garantir une implantation pérenne. Il rappelle que Montrabé est entouré de communes importantes, Saint-Jean, L'Union, Balma, qui ont déjà des marchés. Il paraît alors pertinent d'imaginer un marché en journée, par exemple le mercredi jusqu'à 13h30, en ciblant certains maraichers bio. Il s'agirait de commencer doucement avec une dizaine de stands.

Un participant estime qu'il s'agit d'un beau projet qui met bien en valeur la commune. Toutefois, il s'inquiète que cet investissement induise des frais de fonctionnement supplémentaires. Il rappelle que la commune a connu la fermeture de certains services publics : bibliothèque et ramassage gratuit des végétaux. Dans le contexte gouvernemental d'efforts budgétaires supplémentaires demandés aux collectivités, il se demande quelles seront les conséquences pour la Commune et la Métropole.

Jacques Sebi précise qu'il s'agit de frais de fonctionnement dont la compétence a été transférée à Toulouse Métropole. De ce fait, le projet porte uniquement sur l'espace public. Les frais de fonctionnement sont intégrés, au même titre que l'entretien des routes communales et métropolitaines. Il s'agit de frais de voiries dont les montants sont déterminés tous les deux ans. Les seuls frais de fonctionnement qui vont s'ajouter sont ceux de l'extension de la salle polyvalente qui sont inclus et déjà budgétés.

Pieter Jan Versluys revient sur l'enjeu de l'entretien des projets qui prévoient des espaces végétalisés. Cet entretien devra être prévu par les services de la Métropole. Dans cette optique, l'agence effectue également un travail pour veiller à la robustesse des matériaux, du mobilier urbain et de l'éclairage.

Un participant souhaite revenir sur la démarche de concertation. Il regrette ne jamais avoir entendu parler des micro-trottoirs. Il rappelle que plus de 150 personnes sont présentes ce soir, ce qui atteste

de l'intérêt des habitants pour le sujet. Il s'interroge sur le projet d'extension de la salle polyvalente. Pour quels usages, quelles activités et quels objectifs ce projet est-il conçu ? Il estime qu'avant de se projeter dans un bâtiment, il faut se demander à quels besoins celui-ci répond. Il regrette que les habitants n'aient pas été associés à ces réflexions, estimant que Montrabé a davantage besoin d'un tiers-lieu qu'une extension de la salle polyvalente.

Pieter Jan Versluys explique que le tiers lieu est un équipement qui a été identifié dans les études comme ayant du sens dans le projet du cœur de ville. La forme esquissée est conçue pour montrer les intentions architecturales, mais à ce stade il n'y a pas de programmation identifiée. Ce sujet peut notamment être abordé lors des ateliers, bien que le premier objectif de ces prochaines rencontres soit d'évoquer les espaces publics.

Jacques Sebi revient sur l'extension de la salle polyvalente. Il s'agit d'une mesure comprise dans le programme des élections depuis 2020. Pendant deux ans, le contexte lié à la Covid a ralenti ces réflexions, mais ce projet est prévu depuis longtemps. En ce sens, un programmiste a travaillé avec le milieu associatif. Initialement, l'extension était prévue au niveau du bâtiment de l'Accent. Toutefois, après avoir travaillé sur l'urbanisme du secteur, il est apparu plus pertinent d'ouvrir l'Accent sur l'extérieur et c'est donc la salle polyvalente qui va être agrandie. En revanche, il note qu'il manque d'autres lieux de rencontres, et c'est bien pour cette raison que des réflexions sont en cours sur le cœur de ville.

Une participante estime qu'il s'agit d'un très beau projet. Elle souhaite rebondir sur un sujet en particulier : la traversée de la route de Lavour. Cette route est très dangereuse, malgré les feux et les dos d'âne. La circulation y est très rapide. Elle explique avoir failli se faire renverser par un camion en vélo. Les piétons et cyclistes doivent traverser cette voie pour se rendre à Bel Souleil. Elle souhaite qu'un passage piéton et cycliste sécurisé soit mis en place pour leur permettre de s'y rendre et de faire leurs achats en restant dans la commune. Elle conclut son intervention en se réjouissant de l'arrivée d'un marché, déplorant de voir les gens aller à Balma ou à Gramont.

Jacques Sebi rappelle que le projet de REV est en train d'être finalisé par la Métropole et que les travaux vont commencer en 2025. Le REV permettra de sécuriser ces déplacements jusqu'à Beaupuy. Il précise également que la Ville a déjà travaillé en ce sens pour sécuriser l'accès au collège.

Emma Tizi ajoute que les REV peuvent être constitués de voies vertes partagées entre piétons et cycles ou de voies uniquement dédiées aux vélos. Il s'agit d'un projet de requalification globale de Balma jusqu'à Beaupuy, comprenant un réaménagement complet de la RM112. Elle précise qu'une partie entre Balma et l'Union est aussi très dangereuse, et qu'elle sera livrée en 2027 sur la RM112.

Une participante prend la parole et explique qu'elle vit à Montrabé depuis qu'elle a 11 ans. Elle exprime son désaccord par rapport à plusieurs interventions précédentes. Elle ne pense pas que le village se meurt car il compte aujourd'hui près de 4000 habitants, alors qu'avant il y en avait 600. Elle estime qu'il est normal que les commerces soient situés sur la nationale. Selon elle, cette route n'est pas dangereuse, car il y a déjà des feux et des dos d'âne et rien d'autre ne pourra être fait pour améliorer la sécurité.

Elle se demande pour quelles raisons le déménagement de La Poste est envisagé. Elle aimerait l'installation d'un café social et associatif, qui réunisse tout le monde, dans l'esprit de l'ancienne « salle des vieux » sous la gare. Elle regrette qu'il n'y ait plus d'éclairage en centre-ville à partir de 20 heures. De plus, l'arrivée du marché, nécessite un besoin de stationnement important pour les personnes qui souhaiterait s'y rendre.

Pieter Jan Versluys précise qu'un bar social/café/brasserie était envisagé dans le projet, et qu'une possibilité est identifiée au niveau de la gare. Cela se travaille avec les services de Toulouse Métropole. Concernant La Poste, elle est actuellement cachée et en retrait. L'idée du tiers-lieu est de recréer une centralité qui pourrait mutualiser les services au même endroit.

Un participant remercie pour cette très belle présentation. Selon lui, le projet du cœur de ville doit remettre l'humain au centre. Il estime que ce projet tourne surtout autour de la végétalisation. L'extension de la salle polyvalente, la requalification des cheminements, le PEM et la création d'un tiers lieu sont des pistes intéressantes. Mais il regrette que l'humain ne soit pas davantage au cœur du projet, précisant que cela ne se décrète pas. La végétalisation des espaces ne fera pas nécessairement venir les gens, alors qu'une boulangerie ou un café autour de la gare pourraient créer de l'animation.

Pieter Jan Versluys précise que si l'espace public est réaménagé, c'est bien dans l'objectif que les humains y soient plus à l'aise et y restent. Avec un aménagement plus qualitatif des espaces publics, l'idée est de créer des lieux où les enfants peuvent rester après l'école avec leurs parents, par exemple avec des jeux, des bancs. Ces sujets et les attentes des habitants sur ces aménagements seront discutés lors des ateliers participatifs. Il ne sera pas possible de tout faire, mais l'objectif du projet est bien d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Jacques Sebi relève l'intérêt des participants pour le tiers lieu à visée sociale, et propose qu'un atelier complémentaire soit organisé pour traiter de ce sujet avec la population. Il s'agira de questionner son implantation et son intégration dans le projet cœur de ville et les futurs espaces publics.

Une participante propose que le tiers lieu soit situé à côté des équipements de sport pour attirer du monde.

Un participant souhaite partager une réflexion. Selon lui, pour avoir une vie sociale en ville, il faut une place centrale. Cette place pourrait se situer vers l'Accent, notamment en s'appuyant sur le marché. Il propose d'organiser un marché nocturne le mercredi soir, avec un café social qui pourrait organiser des animations tous les mercredi soir pour donner envie aux gens de venir.

Jacques Sebi précise que le marché est une intention. Certaines communes voisines ont lancé des marchés qui ont duré un an ou deux ans. Un travail est engagé avec la Métropole pour qu'il puisse être pérenne. Il réitère la nécessité d'avoir suffisamment de chaland pour que le marché fonctionne.

Pieter Jan Versluys partage le constat qu'il n'y pas de cœur de village à Montrabé. Aujourd'hui, le centre-ville est dispersé. Dans le cadre du projet, l'espace autour de l'Accent pourrait constituer une nouvelle centralité.

Un participant ajoute qu'un cœur de ville se fait avec des lieux de convivialité, des commerces ou des équipements. Il n'est pas possible de penser le cœur de ville sans les commerces. Une étude patrimoniale a montré que le cœur historique de Montrabé est situé autour de la route de Lavour. La commune compte déjà plusieurs commerces, à Bel Souleil, mais aussi en centre-ville (pizzeria, coiffeur, boulanger...). Il rappelle l'enjeu de créer un lieu de convivialité autour des commerces, sur la rue de Lavour et au niveau du parc de l'Accent, car les activités sportives ne vont pas créer de lien social. Pour finir, il regrette qu'une des passerelles soit aujourd'hui inaccessible pour les piétons. Il appelle également à penser des cheminements vers les quartiers situés sur les hauteurs de la commune.

Un participant revient sur le projet d'extension de la salle polyvalente. Selon lui, ce projet doit avant tout répondre aux besoins des habitants et des associations sportives de Montrabé. Il invite à se pencher précisément sur les besoins en termes d'activités physiques auxquelles la salle va répondre, afin de construire des espaces adaptés.

Jacques Sebi précise que cette extension répond notamment aux besoins du club de gymnastique qui est a été consulté par les programmistes dans la conception du projet.

Une participante précise que d'autres associations ont également des besoins pour des salles beaucoup plus petites. Elle se demande s'il a été imaginé de pouvoir cloisonner et décroisonner la salle pour avoir des espaces modulables. Elle précise qu'il aurait été intéressant d'ouvrir la salle sur l'extérieur pour organiser des événements festifs (fête de la musique, comité des fêtes), par exemple avec de grandes baies vitrées.

Bruno Goubert, architecte de l'extension de salle polyvalente, précise que la salle conçue est vitrée. L'ouverture des salles présente des difficultés, car pour garantir la pratique des enfants, il n'est pas opportun d'avoir des espaces vitrés afin d'éviter leur exposition aux yeux de tous. Concernant le cloisonnement, il est en effet possible d'imaginer des dispositifs. Une salle récemment livrée à Aucamville est divisible en trois très facilement.

Une participante se questionne sur le fonctionnement des circulations sur l'avenue du Logis Vieux et de la gare, pour desservir les écoles. Le projet prévoit un apaisement de ces voies et leur aménagement pour les mobilités douces, ce qui questionne la gestion des flux de voitures des parents d'élèves qui sont importants le matin et en soirée. Elle estime qu'un dépose-minute n'est pas adapté pour les écoles maternelles. Elle demande si des changements de circulation sur ces voies sont envisagés et quels seraient les conséquences en matière de report de circulation sur d'autres voiries communales.

Pieter Jan Verluys précise qu'un passage en sens unique a été étudié sur ces voies. Toutefois, passer en sens unique pourrait avoir des répercussions sur la route de Lavar. La voirie doit aussi permettre le passage des bus qui relieront la gare. Pour ces raisons, le passage en sens unique n'a pas été retenu. Sur ces rues en double sens, c'est la requalification de l'espace public qui permettra de favoriser les pistes cyclables continues et interconnectées. Il s'agit d'un équilibre à trouver entre tous les usages.

Concernant le dépose-minute, il pourrait être situé devant la gare mais être aussi utilisé pour les écoles. Un seul peut suffire si les cheminements sont bien dessinés et dimensionnés pour desservir les écoles.

Un participant évoque le tracé du REV. Il se demande si le passage le long de la Sausse est figé ou s'il peut encore être discuté. Il craint la bétonnisation de cet espace. Par ailleurs, il questionne le devenir de la zone entre la gare l'espace Saint-Exupéry, qui comprend deux bâtiments dont l'un est abandonné. Il s'interroge sur l'avenir des ateliers municipaux.

Pieter Jan Verluys indique que des réflexions sont menées à ce sujet dans le cadre du PEM. Des échanges seront engagés avec les directeurs d'écoles sur le maintien de l'ancienne gare. Ces espaces seront travaillés dans une logique de complémentarité des espaces, afin d'offrir des zones agréables pour la sortie des écoles.

Emma Tizi explique que des concertations ont été menées sur les REV dès 2022 afin d'associer le public à la conception des tracés. Sur ce REV 6, les réflexions ont porté sur le choix entre un passage par la route de Lavar et un passage le long de la Sausse pour relier le futur PEM. Cette deuxième option a été validée par la concertation et les associations, notamment 2 pieds 2 roues. Changer le tracé à ce stade, alors que le projet est en phase d'opérationnalité, aurait des impacts importants sur le calendrier.

Jacques Sebi précise que le tracé du REV, aux abords de la Sausse et au niveau du parcours de santé, sera traité de façon particulière et non bétonnée.

Une participante questionne l'atelier du 10 décembre et se demande si des échanges préalables ont été organisés avec la SNCF. Elle estime qu'il serait problématique d'aborder le PEM sans la SNCF.

Estelle Poirier de Narçay, cheffe de projet chez Toulouse Métropole, indique que la SNCF est un partenaire important dans le projet. Les besoins émis lors des ateliers pourront être remontés à SNCF, notamment dans le cadre des échanges à venir dans le cadre du projet de SERM. L'enjeu des ateliers est également d'évoquer ces sujets avec la population, sans avoir tout figé au préalable.

Un participant évoque l'ancien espace sportif (terrains de tennis), utilisé aujourd'hui par les services municipaux. Selon lui, ce secteur constitue une opportunité et devrait être intégré au périmètre de l'étude. Il questionne la pertinence de mettre les ateliers municipaux au cœur du village.

Jacques Sebi précise que ces ateliers sont situés au bon endroit dans la commune car ils sont placés à proximité directe des équipements à tondre : les stades.

Pieter Jan Versluys ajoute que la connexion avec la Sausse est un point clé du projet. Toutefois, il est primordial de travailler sur les espaces à proximité du PEM.

Un participant craint que le futur cœur de ville génère des nuisances sonores. Il rappelle que certaines personnes sont sensibles au bruit sur ce secteur, alors même que le centre-ville est aujourd'hui assez calme. Il se demande comment cela va être appréhendé si le projet génère encore davantage de bruit.

Jacques Sebi indique qu'une procédure est en cours au tribunal pour évoquer ces sujets avec cette personne. Il ne peut donc pas s'exprimer davantage.

Conclusion

Thomas Campardou rappelle que les échanges seront poursuivis lors de l'atelier de travail organisé le 10 décembre. Les inscriptions seront prochainement ouvertes sur le site internet de la mairie. Ce prochain rendez-vous permettra de travailler sur plusieurs sujets évoqués ce soir : l'aménagement du PEM, les accès à cette gare, l'aménagement du parc de l'Accent, le tiers lieu...

Jacques Sebi conclut en rappelant que l'objectif de cette réunion était bien d'associer la population aux réflexions, et de recueillir les réactions sur les intentions de projet. Cette dynamique sera poursuivie lors des prochains rendez-vous. Il remercie tous les participants pour leur présence et leur participation.